

COLLEGE DELMAS DE GRAMMONT
10, avenue du 11 novembre 1918
47130 PORT-STE-MARIE
☎ 05 53 87 22 63
☎ 05 53 87 44 82
ce.0470032e@ac-bordeaux.fr

PROCES – VERBAL
De la Séance du Conseil d'Administration
Du lundi 24 septembre 2012 à 18 H 00
N° de la Séance : 11

ANNEE SCOLAIRE 2012/2013

Nombre de présents : Présents sur 24

Quorum : 13

Membres excusés :

Membres absents :

Ouverture de la séance à 18h30

Le quorum est atteint : 16 présents, puis 18..

Arrivée de M. PARAILLOUS à 18H50 et Mme ETCHEVERRY à 18H55

Les membres présents passent à 17 après le départ de M. CAPELLE à 19H35.

Le secrétaire de séance est désigné : M. SIMON

Ordre du jour du présent conseil d'administration :

Pédagogie et vie de l'établissement :

1) Bilan de rentrée

- 1) RAPPORT ANNUEL 11-12 (acte C.A. E.)**
- 2) Point effectifs (pour information)**
- 3) Le calendrier pédagogique (pour information)**
- 4) Le parcours de découverte des métiers et des formations 2012-2013 (acte C.A. E.)**
- 5) Déclaration CNIL**

Politique financière :

- 1) DBM (acte C.A. C)**
- 2) EPCP (acte C.A. C)**
- 3) Conventions**
- 4) Les tarifs du service annexe d'hébergement**
- 5) Prix des photocopies pour extérieur**
- 6) Commission d'appel d'offre**

Questions et informations diverses :

Présidence : Monsieur Frédéric BOUTRELLE, Principal

Secrétaire de séance : M. SIMON

Le Secrétaire de Séance

Monsieur le Principal

Frédéric BOUTRELLE

COLLEGE DELMAS DE GRAMMONT
10, avenue du 11 novembre 1918
47130 PORT-STE-MARIE
☎ 05 53 87 22 63
☎ 05 53 87 44 82
ce.0470032e@ac-bordeaux.fr

PROCES – VERBAL
De la Séance du Conseil d'Administration
Du lundi 24 septembre 2012 à 18 H 00
N° de la Séance : 11

ANNEE SCOLAIRE 2012/2013

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Le PV du précédent CA (du 11 juillet 2012) non reçu par les membres du CA sera présenté pour adoption au prochain CA.

Il est demandé de joindre au PV le tableau de prévisions budgétaires des projets pédagogiques

Pédagogie et vie de l'établissement :

I) Bilan de rentrée

1) RAPPORT ANNUEL 11-12 :

M. BOUTRELLE développe et présente le rapport annuel validé en conseil pédagogique du 03 septembre 2012.

Voir rapport joint.

Mise au vote : Adopté à l'unanimité 18 voix pour.

2) Point effectifs :

	6°	5°	4°	3°	TOTAL
Rentrée 07	74	68	56	60	258
Rentrée 08	66	67	63	42	238
Rentrée 09	78	61	71	64	274
Rentrée 10	77	71	57	64	269
Rentrée 11	73	68	72	61	274
Rentrée 12	76	71	61	66	274

COLLEGE DELMAS DE GRAMMONT
10, avenue du 11 novembre 1918
47130 PORT-STE-MARIE
☎ 05 53 87 22 63
☎ 05 53 87 44 82
ce.0470032e@ac-bordeaux.fr

PROCES – VERBAL
De la Séance du Conseil d'Administration
Du lundi 24 septembre 2012 à 18 H 00
N° de la Séance : 11

ANNEE SCOLAIRE 2012/2013

Les variations sont dues essentiellement à des déménagements de familles en particulier pour les élèves issus de 6^{ème} et 5^{ème}.

Pour le niveau 4^{ème} il faut y ajouter l'orientation vers les 3^{èmes} prépa-professionnelles des L.P.

Les élèves ne quittent plus l'établissement et semblent désireux de faire toute leur scolarité au collège et ce malgré le peu d'options proposées.

Un dépassement de capacité d'accueil au niveau des 6èmes est à noter. Des moyens en HSE peuvent être alloués par la DASDEN pour mettre en place un accompagnement personnalisé dans diverses disciplines dès que le besoin s'en fait sentir.

3) Le calendrier pédagogique :

Le principal présente le découpage de l'année scolaire, les dates des relevés de notes, des conseils de classe, le calendrier des évaluations communes, les dates de rencontres parents professeurs et les réunions d'information sur l'orientation. Il donne enfin les dates des séquences d'observation en entreprise. (Voir document joint)

4) Le parcours de découverte des métiers et des formations 2012-2013 :

Le principal présente l'organisation du P.D.M.F. de l'année scolaire 2012-2013 (voir document joint).

Vote : le C.A. approuve à l'unanimité le programme d'orientation 17 voix pour.

5) Déclaration CNIL :

Le principal demande l'autorisation d'utiliser le logiciel PRONOTE afin de faire valider la déclaration à la CNIL.

Vote : le C.A. approuve à l'unanimité

COLLEGE DELMAS DE GRAMMONT
10, avenue du 11 novembre 1918
47130 PORT-STE-MARIE
☎ 05 53 87 22 63
☎ 05 53 87 44 82
ce.0470032e@ac-bordeaux.fr

PROCES – VERBAL
De la Séance du Conseil d'Administration
Du lundi 24 septembre 2012 à 18 H 00
N° de la Séance : 11

ANNEE SCOLAIRE 2012/2013

Politique financière :

1) DBM .

M. SIMON expose la DBM N°11 pour info.

Virement entre chapitre, afin d'ouvrir la ligne pour couvrir les dépenses des visites médicales obligatoires pour les CUI et les frais d'huissier à payer pour cause d'insolvabilité d'une famille.

CHAPITRE D :

D 60613 (carburant)	- 180 €	D 6288	+ 400 €
D 60641 (fourn.adm.)	- 220 €	Autres charges ext.	

2) EPCP . (acte 168C)

M. SIMON présente les modifications de l'EPCP notamment pour alimenter les lignes relatives aux dépenses de viabilisation, de téléphonie, des frais postaux, et des charges au 6288 (frais de visites médicales pour les CUI et des frais d'huissier).

EPCP réajusté comme tel :

En autre procédure

60612B GAZ :	+ 149.46 €
F60611 - EDF :	+ 1 500 €
F60617 -EAU :	+ 500 €
S6265 – FRAIS POSTAUX :	+ 200 €
S6264 – TELEPHONE :	+ 500 €

En autre procédure

6288 - DIVERS :	+ 500 €
-----------------	---------

Vote : le C.A. approuve la modification de l'EPCP à l'unanimité

3) Conventions :

a) M. BOUTRELLE demande au C.A. l'autorisation de signer une convention avec *Les Oiseaux de Passage* dans le cadre du volet culturel du projet d'établissement pour la rémunération de l'intervenant pour l'atelier théâtre (acte 166C).

Vote : le C.A. approuve la convention à l'unanimité

b) M. BOUTRELLE demande au C.A. l'autorisation de signer une convention avec la *Réserve Naturelle de l'Etang de la Mazière* (acte 165C) dans le cadre du volet culturel du projet d'établissement pour la rémunération de l'intervenant pour l'animation dispensée auprès des élèves de 6^{ème} sur le site.

Vote : le C.A. approuve la convention à l'unanimité

COLLEGE DELMAS DE GRAMMONT

10, avenue du 11 novembre 1918

47130 PORT-STE-MARIE

☎ 05 53 87 22 63

☎ 05 53 87 44 82

ce.0470032e@ac-bordeaux.fr

PROCES – VERBAL

De la Séance du Conseil d'Administration

Du lundi 24 septembre 2012 à 18 H 00

N° de la Séance : 11

ANNEE SCOLAIRE 2012/2013

4) Les tarifs du service annexe d'hébergement. (acte 164C)

Le gestionnaire, M. SIMON présente au vote les différents tarifs et les taux de participation aux charges communes. Il propose la création d'un nouveau ticket de couleur jaune pour les enseignants au premier tarif (indice brut de traitement inférieur à 466). Actuellement, cette catégorie de personnel utilise les mêmes tickets (blancs) que les élèves externes. Or, la participation aux charges communes est différente s'il s'agit d'un externe ou d'un personnel du collège (17% pour l'élève et 20% pour le personnel), ce qui complique singulièrement la comptabilité de ces tickets.

Concernant les tickets verts, il a été décidé cette année, dans un souci déontologique mais aussi pour être en adéquation avec les règles de l'URSSAF et les prestations en nature d'augmenter le tarif de manière à ce que les personnels ne paient (à terme) pas moins que le coût moyen payé par les familles. Cette augmentation, pour ne pas être trop brutale, se fera progressivement sur deux années. Les tickets verts passeraient ainsi de 2.25 € à 2.50 pour 2013, les familles sont à un tarif moyen de 2.56 €.

L'augmentation des tarifs de demi-pension est appliquée selon les recommandations du Conseil Général, c'est-à-dire de 2% pour les DP 5 jours et du taux dérogatoire de 5% pour les DP 4 jours dont les forfaits demi-pension sont inférieurs à 5% des taux moyens départementaux.

Cette augmentation de 5% pour deux années consécutives, creusent de plus en plus l'écart du prix repas entre les DP4 (2.64 €) et les DP5 (2.49€).

Les tarifs d'hébergement et les divers taux de participation pour l'année 2013 :

DP 4 jours	380.16 €	Tickets Verts <i>agents/surveillants/vacataires</i>	2.50 €
DP 5 jours	448.20 €	Tickets blancs <i>élèves</i>	3.10 €
Primaires	2.40 €	Tickets jaunes <i>commensaux tarif 1</i>	3.20 €
Maternelles	2.20 €	Tickets bleus <i>commensaux tarif 2</i>	3.80 €

Fonds de rémunération du personnel : 22,5 %

Participation aux charges communes : 17 % pour les demi pensionnaires et les externes au ticket
20 % pour les extérieurs et les commensaux

Fonds commun du service hébergement : 1,5 %

Vote : le C.A. approuve à l'unanimité

COLLEGE DELMAS DE GRAMMONT
10, avenue du 11 novembre 1918
47130 PORT-STE-MARIE
☎ 05 53 87 22 63
☎ 05 53 87 44 82
ce.0470032e@ac-bordeaux.fr

PROCES – VERBAL
De la Séance du Conseil d'Administration
Du lundi 24 septembre 2012 à 18 H 00
N° de la Séance : 11

ANNEE SCOLAIRE 2012/2013

6) Commission d'appel d'offre (acte 167C)

Il est proposé la création de deux commissions d'appel d'offre afin d'étudier les propositions des fournisseurs et prestataires de services répondant aux appels à la concurrence émis par le collège.

Commission d'appel d'offre pour les denrées alimentaires, composée de M. BOUTRELLE (Chef d'établissement), M. SIMON (gestionnaire) et M. MAYSONNADE (chef de cuisine).

Commission d'appel d'offre pour les voyages et séjours pédagogiques, composée de M. BOUTRELLE (Chef d'établissement), M. SIMON (gestionnaire) et du professeur impliqué dans le projet, en l'occurrence pour Barcelone Madame DIAZ Sabina.

Vote : le C.A. approuve à l'unanimité

7) Questions et informations diverses :

Le contrôle des services vétérinaires du 19 juin 2012 a soulevé le problème du manque de place, de lieux de stockage en froid positif (salle de préparation froide) et de rangements adaptés pour la vaisselle. Les services du Conseil Général se sont déplacés le 27 août pour faire le point avec nous et répartir, chacun en son domaine de compétence, les améliorations à réaliser.

La cuisine ayant été conçue en 1999 pour 250 repas alors qu'aujourd'hui plus de 400 repas sont préparés chaque jour, il est effectivement compliqué de gagner la place manquante sur les murs existants.

Toutefois, pour un gain d'espace de stockage, le Conseil Général équipe la cuisine (semaine 40) d'une nouvelle chambre froide positive en salle de préparation froide, de nouvelles étagères en réserves sèches et de chariots adaptés dans le local plonge pour le rangement de la vaisselle.

Des travaux sont aussi prévus sur le groupe froid de la salle de préparation froide, pour que l'air chaud s'évacue vers l'extérieur et non vers l'intérieur, car il était difficile dans cette dernière configuration de garder une température adéquat de travail dans les normes d'hygiène et de sécurité requises.

Pour dégager l'espace des vestiaires hommes, un espace buanderie est créé à la place de l'ancienne réserve techno à côté de la salle FLE. Les appareils existants seront déplacés là-bas dès que les travaux de branchement (eau et électrique) seront réalisés. L'entreprise BADIE a été mandatée par la SEM47 pour ce chantier.

La buanderie sera équipée d'une presse vapeur semi pro, d'une planche à repasser, d'un bac, et d'un nouveau sèche linge 8 kg qui nous a été cédé par le collège de Monflanquin.

Le mobilier scolaire (CAMIF COLLECTIVITES) nous a été livré le 20 septembre 2012.

COLLEGE DELMAS DE GRAMMONT
10, avenue du 11 novembre 1918
47130 PORT-STE-MARIE
☎ 05 53 87 22 63
☎ 05 53 87 44 82
ce.0470032e@ac-bordeaux.fr

PROCES – VERBAL
De la Séance du Conseil d'Administration
Du lundi 24 septembre 2012 à 18 H 00
N° de la Séance : 11

ANNEE SCOLAIRE 2012/2013

MOBILIER	AFFECTATION
30 tables 1 élève	Salle 26 (M. MARZET)
15 tables 2 élèves	Salle 10 (Mme DIAZ)
60 chaises	Salles 26 et 9
25 panneaux d'affichage	Dans chaque salle de classe
6 Armoires	EPS, Salle 10, Salle 23, Studio CDI
3 tableaux triptyques blancs	Ventilation à étudier

Le mobilier administratif est livré demain matin (mardi 25 septembre) par Guyenne Bureautique.

La difficulté de faire face aux augmentations du prix des énergies a été signalée au Conseil Général. Un bilan des factures payées et de l'augmentation subie entre 2011 et 2012, due certes aux prix des énergies, mais aussi à la mauvaise isolation des bâtiments et à l'hiver rigoureux subi l'hiver dernier, a été transmis à Mme GOUTOULY.

M. BEYRE exprime le mécontentement des parents d'élèves au sujet de la quatrième classe de sixième qui n'a pas été ouverte malgré les effectifs suffisants des arrivants, ce qui a généré un sureffectif des 3 classes constituées : 26 élèves par division. Bien que les représentants des parents d'élèves et des professeurs aient été reçus par la DASDEN, ils ont la sensation de ne pas avoir été entendus et ont la crainte de voir la perte de cette quatrième section perdurer. L'attrait du collège de Port Sainte Marie était dû en grande partie à des effectifs réduits en sixième avec des classes de 18/19 élèves (RRS). Le fait de casser cette dynamique risque de faire perdre l'intérêt pour les familles pour le collège.

Mme DIAZ appuie les déclarations de M. BEYRE et est également persuadée que la suppression de divisions est une politique générale au niveau nationale. Et les RRS ou ZEP, n'empêchent pas d'avoir des divisions en sureffectif. L'ensemble des enseignants au même titre que les parents d'élèves émettent des doutes sur le caractère temporaire de cette suppression de classe.

M. BEYRE évoque deux soucis :

Problème d'ouverture du portail élèves à 9H00 qui a généré des retards. Mme LAFARGUE répond que ce souci a été résolu.

Problème d'accessibilité au CDI notamment le vendredi, qui va être en parti réglé par la présence de Mme PECASTAINGS qui va suppléer à l'absence de Mme CIRON sauf en matière de prêt de livres (plus tard peut-être).

La séance est levée à 20h30.